FICHA TÉCNICA
Cailleau Herboristerie

CHRYSANTHELLUM parte aérea cortada

CHR11.C Nom latin : Chrysanthellum indicum afroamericanum
Famille : Asteraceae / Composées



DESCRIPTION

Noms communs	Chrysanthellum Partie aérienne
Description plante	Chrysanthellum americanum, appelé chrysanthellum, est une plante herbacée annuelle de la famille des Asteraceae, originaire d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Elle présente un port bas et ramifié avec de petites feuilles finement découpées et des inflorescences jaunes en capitules.
Description référence	Parties aériennes de Chrysanthellum americanum séchées et coupées, constituées d'un mélange de fragments de tiges fines, feuilles découpées et débris d'inflorescences. Couleur dominante brun verdâtre à brun foncé, avec présence de morceaux fibreux et fragments végétaux irréguliers de quelques millimètres à environ 1 2 cm. Aspect sec, texture légère et fibreuse, odeur végétale aromatique légère caractéristique.

QUALITÉ

Composition	100% Chrysanthellum Partie aérienne
Plan de contrôle analytique	- Contrôle botanique (macroscopique et organoleptique) - Microbiologie selon la catégorie A ou C de la Pharmacopée Européenne - Contaminants (métaux lourds, HAP, mycotoxines, alcaloïdes) selon le règlement (UE) n°2023/915 - Pesticides selon le règlement le règlement (CE) n°396/2005

UTILISATION

Informations complémentaires	Nos produits sont 100 % purs et naturels, sans OGM, sans tests sur les animaux, exempts d'additifs d'origine animale, et conformes à un régime végétarien ou végétalien. Retrouvez l'ensemble de nos attestations et certificats qualité en ligne via le lien ci-dessous, directement accessible depuis notre site internet : https://www.herbo-cailleau.com/fr/page/23-documents-qualite

INFORMATION

Conditionnement	Sachet kraft
Conservation	Date de Durabilité Minimale (DDM) : 5 ans Conserver à l'abri de la lumière directe, à une température inférieure ou égale à 20°C, à l'abri de l'humidité, à l'abri de tous les nuisibles potentiels, dans un récipient adéquat (kraft idéal).
Informations nutritionnelles	Conformément au Règlement (UE) n°1169/2011, les plantes et épices, en tant que produits non transformés ou simplement transformés (notamment séchés), sont exemptées de l'obligation d'étiquetage nutritionnel, sauf disposition spécifique contraire.

NOTIFICATION

Notification	Ce produit n'ayant pas fait l'objet d'analyses spécifiques pour une utilisation cosmétique, nous ne pouvons garantir son adéquation à cet usage. Il incombe également au client de vérifier que le produit est conforme aux exigences de son application dans tous les domaines d'activité. Nous vous invitons à consulter les bulletins d'analyses via ce lien ci-après : https://www.herbo-cailleau.com/fr/page/11-bulletins